

Violences scolaires : Il n'y a pas que Créteil il y a aussi Le Havre



Pour commencer, j'aimerais faire savoir que si par malheur, quelqu'un prononce encore une seule fois le mot « factice » en ma présence, il passera un mauvais quart d'heure.

Qui a parlé d' «événement exceptionnel», de « faits occasionnels », d' «actes inattendus » ? C'est vous, Monsieur le Président Macron ? Vous aussi qui avez affirmé qu'ils seraient « sévèrement punis » et que surtout, surtout, ces faits ne devaient plus jamais se représenter ? Vous qui avez ajouté : j'ai demandé au ministre de l'Education nationale et au ministre de l'Intérieur de prendre toutes les mesures pour que cet acte abominable soit puni et ne se renouvelle plus jamais dans nos écoles ?

Ou alors, le prof de gym, qui disait que dans son lycée, tout se déroulait normalement, sereinement. Une sorte de Disneyland miniature, en fait.

Ou Christophe Castaner qui a adressé « tout son soutien à la

professeure lâchement menacée, dénonçant un « acte odieux » ?

Non, il y a aussi Le Havre

Plusieurs élèves sont accusés d'avoir menacé avec des armes factices (sauf que les profs, eux, ils pensaient peut-être que c'étaient des vraies !) leurs professeurs de mathématiques et d'anglais.

Quatre adolescents, âgés de 15 à 16 ans ont été placés en garde à vue, ce jeudi matin au Havre. Ils sont soupçonnés d'avoir, le 4 octobre dernier au lycée Robert-Schuman, braqué deux de leurs enseignants avec des armes factices. (Factices ? Et alors ? Je ne vois pas la différence. Je pense que factice sera le mot de l'année. Répété en boucle sur toutes les chaînes).

Les élèves avaient menacé leur professeur de mathématiques, avant de s'en prendre à leur professeur d'anglais. Le quatrième mis en cause filmait la scène. L'affaire avait été réglée en interne par un rapport du proviseur et les excuses des intéressés. Mais le chef d'établissement, [impressionné par l'affaire de Créteil et son retentissement national](#), a finalement décidé de porter l'affaire devant la justice. Ce jeudi matin les trois premiers gredins ont été interpellés à leur domicile, le quatrième s'est constitué prisonnier. Lors des perquisitions, les forces de l'ordre ont mis la main sur des pistolets en plastique. (En conséquence, absolument inoffensifs, inutile d'en parler, ce sont des jouets, laissons-les jouer, ces « enfants » !)

Les 4 terreurs seront convoqués en décembre devant un juge pour enfants (moi, je préconise un tribunal pour canailles, pour ordures, pour fripouilles), au Havre, placés en garde à vue jeudi matin, ils ont été progressivement remis en liberté le même jour. Maman prépare un bon couscous et ensuite, on sort pour se réapprovisionner en joujoux.

Toujours selon le procureur de la République du Havre, ces

faits constituent des violences avec arme, « *même si les enseignants ne se sont pas sentis agressés* ». Les quatre jeunes (Je corrige : les quatre fumeurs) n'étaient pas connus de la police. A présent, ils le sont. Ils auraient juste voulu se rendre intéressants auprès des autres élèves. Vous voyez : un manque d'affection, un grand besoin de se faire remarquer, c'est si vite arrivé ! Les trois lycéens qui ont braqué les deux enseignants sont poursuivis pour violence avec armes, le quatrième qui a filmé la scène pour diffusion d'acte de violence. Ils risquent jusqu'à un an et demi de prison.

Ils seront immédiatement remis en liberté, je vous rassure !

D'autres lycées, écoles ou institutions vont bientôt se manifester. Je vous tiens au courant.

Anne Schubert